

# Les communes les plus touchées par la pauvreté

**ANALYSES** 28 décembre 2017

**Grigny, Clichy-sous-bois, Aubervilliers... quatorze des vingt communes où le taux de pauvreté est le plus élevé se situent en banlieue parisienne. État des lieux de la pauvreté dans les communes de plus de 20 000 habitants. Extrait du Centre d'observation de la société.**



Avec 44,8 % de pauvres, Grigny – banlieue sud de Paris – est la commune où le taux de pauvreté est le plus élevé de France, selon l’Insee, au sein des villes de plus de 20 000 habitants [1]. Ce niveau est trois fois plus élevé que la moyenne nationale (14 %). Non loin de Grigny, on trouve Clichy-sous-Bois, Aubervilliers et La Courneuve : quatorze des vingt communes où le taux de pauvreté est le plus élevé se situent en banlieue parisienne. Roubaix, Maubeuge, Béziers, Vaulx-en-Velin, Lens et Mulhouse complètent le classement. La plupart des communes de ce classement conjuguent deux grands facteurs : elles ont subi les conséquences de décennies de déclin de l’emploi industriel et elles ont accueilli sur leur territoire une part importante de familles de milieux populaires, notamment dans le logement social. Un phénomène très ancien : ces villes sont fréquemment celles qui ont logé les populations immigrées que l’on a fait venir dès les années 1950 pour répondre aux besoins de l’activité économique. Ainsi par exemple, le quartier de « La Grande Borne » à Grigny au sud de Paris a été créé à la fin des années 1960, pour loger une partie des populations alors entassées dans les bidonvilles de la région.

**Les vingt communes où le taux de pauvreté est le plus élevé**  
Unité : %

	<b>Taux de pauvreté</b>
Grigny	44,8
Clichy-sous-Bois	44,5
Roubaix	42,3
<b>Aubervilliers</b>	<b>41,9</b>

**Les vingt communes où le taux de pauvreté est le plus élevé**  
Unité : %

	<b>Taux de pauvreté</b>
La Courneuve	41,7
Garges-lès-Gonesse	41,0
Creil	37,2
Saint-Denis	36,7
Villiers-le-Bel	36,6
Bobigny	36,4
Pierrefitte-sur-Seine	36,1
Stains	35,0
Maubeuge	33,9
Sarcelles	33,9
Béziers	33,2
Pantin	33,0
Villeneuve-Saint-Georges	32,3
Vaulx-en-Velin	31,9
Lens	31,8
Mulhouse	31,6
<b>France métropolitaine</b>	<b>14,0</b>

Seuil à 60% du niveau de vie médian. Communes de plus de 20 000 habitants.

Source : Insee - Données 2013 – © Observatoire des inégalités

La situation sociale de ces communes est dégradée, notamment dans certains quartiers où le taux de pauvreté (de l'ordre de 60 à 70 %) dépasse de loin les moyennes affichées ici. L'insécurité économique dans laquelle vivent les habitants, et en particulier les jeunes adultes, rejaillit logiquement dans la vie quotidienne. Pour autant, la lecture de ces données doit être faite avec précaution. Tout d'abord, le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé à 60 % du niveau de vie médian, environ 1 000 euros par mois pour une personne seule ou 2 500 euros pour un couple avec deux adolescents. On rassemble des populations qui

vivent dans le plus grand dénuement et des familles modestes dont la situation économique est très différente. Ensuite, comme pour le chômage, un niveau élevé de pauvreté peut se combiner avec un certain dynamisme économique : les créations d'emplois attirent de nouvelles populations. A l'inverse, dans certaines villes le taux de pauvreté peut être inférieur parce qu'une partie de la population est partie chercher meilleure fortune ailleurs.

**Les 20 communes où le taux de pauvreté est le moins élevé**  
Unité : %

**Taux de pauvreté**

Gif-sur-Yvettes	5,0
Le Chesnay	5,1
Vélizy-Villacoublay	5,2
Montigny-le-Bretonneux	5,2
Vertou	5,4
Maisons-Laffitte	5,5
Le Plessis-Robinson	5,6
Saint-Médard-en-Jalles	5,9
Chatou	6,1
Versailles	6,2
Saint-Cloud	6,2
Tournefeuille	6,4
Rambouillet	6,5
Saint-Sébastien-sur-Loire	6,5
Couëron	6,6
Rueil-Malmaison	6,7
Sainte-Foy-lès-Lyon	6,8
La Celle-Saint-Cloud	7,0

**Les 20 communes où le taux de pauvreté est le moins élevé**  
Unité : %

**Taux de pauvreté**

Allauch	7,1
Yerres	7,2
<b>France métropolitaine</b>	<b>14,0</b>

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. Communes de plus de 20 000 habitants.

Source : Insee – Données 2013 – © Observatoire des inégalités

Treize des vingt communes où le taux de pauvreté est le plus faible figurent en Île-de France (Gif-sur-Yvette, Le Chesnay, Vélizy-Villacoublay...). La coexistence de pauvreté élevée et faible dans un espace limité illustre l'ampleur des écarts de la région capitale. En parcourant les quatre kilomètres qui séparent le centre-ville de Saint-Ouen (au nord de Paris) et celui de Levallois-Perret (à l'ouest), on passe de 29 % de pauvres à 9 %. D'autres communes de banlieues de grandes villes comme Vertou (banlieue nantaise) ou Saint-Médard-en-Jalles (banlieue bordelaise) figurent aussi parmi les villes où le taux de pauvreté est le plus faible. Au total, dans les vingt communes de ce classement, le taux de pauvreté est inférieur ou égal à 7 %. À l'inverse des communes les plus pauvres, ces villes sont à la fois proches des lieux où l'emploi de cadres supérieurs est le plus élevé et offrent une part très faible de logement social : elles ont repoussé vers les autres communes limitrophes l'accueil des populations les plus pauvres.

### Limites du raisonnement

Ce type de classement illustre les écarts qui marquent le territoire et comment un taux de pauvreté moyen de 14 % décrit bien mal ce qui se passe dans certaines communes. Pour autant, il faut bien en mesurer les limites. D'abord, celle du découpage administratif. Inclure ainsi Allauch mais non les 12e et 13e arrondissements marseillais voisins relève de l'arbitraire statistique. Si l'on considérait comme des communes les arrondissements de Paris, Lyon et Marseille le classement changerait complètement : cinq arrondissements de la cité phocéenne figureraient alors dans les vingt premières places des taux de pauvreté les plus élevés. Les trois arrondissements du nord de Paris (18e, 19e et 20e, près de 200 000 habitants chacun) y figureraient aussi. Ensuite, celle de la taille. Nous n'avons comptabilisé que les communes de plus de 20 000 habitants. Comparer des entités de taille trop différentes est délicat. Si on intègre au classement l'ensemble des communes pour lesquelles le taux de pauvreté est mesuré (au moins 2 000 personnes), alors des villes de plus petite taille viennent modifier l'ordre présenté, qu'il s'agisse de territoires très riches ou très pauvres.

**Le taux de pauvreté des arrondissements de Paris, Lyon et Marseille**  
Unité : %

**Taux de pauvreté**

Marseille 3e	52,8
--------------	------

**Le taux de pauvreté des  
arrondissements de Paris, Lyon et  
Marseille  
Unité : %**

**Taux de pauvreté**

Marseille 15e	43,0
Marseille 2e	41,9
Marseille 1er	39,6
Marseille 14e	27,4
Marseille 13e	24,6
Paris 19e	24,0
Paris 18e	22,3
Paris 20e	22,0
Marseille 5e	20,4
Lyon 9e	20,4
Marseille 4e	20,4
Marseille 6e	20,2
Marseille 10e	20,1
Lyon 8e	19,4
Paris 10e	18,9
Marseille 11e	18,9
Paris 13e	17,0
Paris 11e	16,3
Lyon 1er	15,8
Lyon 7e	15,7

**Le taux de pauvreté des  
arrondissements de Paris, Lyon et  
Marseille**  
Unité : %

**Taux de pauvreté**

Paris 2e	15,7
Paris 12e	14,5
Paris 17e	14,2
Marseille 9e	13,6
Paris 3e	13,2
Lyon 3e	13,1
Paris 14e	12,8
Marseille 7e	12,8
Paris 4e	12,0
Paris 9e	11,8
Lyon 5e	11,7
Marseille 12e	11,3
Paris 15e	11,1
Lyon 2e	11,1
Marseille 8e	11,1
Paris 16e	10,5
Paris 5e	10,0
Paris 8e	9,9
Lyon 4e	9,9
Paris 6e	9,1

**Le taux de pauvreté des  
arrondissements de Paris, Lyon et  
Marseille**  
Unité : %

**Taux de pauvreté**

Lyon 6e 8,7

Paris 7e 8,2

Seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian.

Source : Insee - Données 2013 – © Observatoire des inégalités

Ces données demandent à être complétées. En analysant les différentes formes que peut prendre la pauvreté : familles, personnes seules, personnes âgées, etc. Et en réalisant des typologies de communes ou d'intercommunalités selon les caractéristiques démographiques des personnes pauvres, comme le fait le bureau d'études Compas [2]. En différenciant la pauvreté selon le type de commune : une ville isolée de 10 000 habitants n'a pas les mêmes fonctions qu'une commune de même taille proche d'une agglomération de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Ou en entrant dans le détail des quartiers : le [Compas avait révélé que certains quartiers](#) de Paris (comme la Goutte d'Or) ou de Lyon (Balmont-La Duchère) connaissent des taux de pauvreté supérieurs à 40 %. Regroupés, ces quartiers ont une taille équivalente à une ville moyenne de province.

**Paris, ville qui compte le plus de pauvres**

Les communes où le nombre de pauvres est le plus élevé sont, logiquement, les communes les plus peuplées : 340 000 pauvres à Paris, 200 000 à Marseille, 73 000 à Toulouse par exemple. Mais le classement des communes où le nombre de pauvres est le plus élevé ne respecte pas toujours le classement par le nombre total d'habitants : on compte autant de pauvres (40 000) à Nîmes qu'à Nantes, ville dont la taille est pourtant deux fois supérieure. À elles seules, les 20 communes du tableau ci-dessous rassemblent 1,6 million de personnes pauvres, environ 15 % de l'ensemble.

**Les vingt communes où le nombre de pauvres est le plus élevé**

	<b>Nombre d'habitants</b>	<b>Nombre de pauvres</b>
Paris	2 109 851	341 203
Marseille	800 880	204 093
Toulouse	393 269	72 974
Nice	352 752	71 287

## Les vingt communes où le nombre de pauvres est le plus élevé

	Nombre d'habitants	Nombre de pauvres
Lyon	453 372	65 653
Montpellier	231 721	60 735
Strasbourg	234 664	53 440
Lille	189 741	46 673
Nantes	260 239	40 238
Nîmes	138 355	40 119
Roubaix	90 959	38 468
Saint-Denis	103 944	38 108
Bordeaux	212 905	35 173
Toulon	161 850	34 396
Reims	159 991	33 740
Le Havre	166 726	33 721
Perpignan	109 027	33 503
Saint-Étienne	154 870	33 500
Mulhouse	99 556	31 488
Rennes	171 759	31 113

Seuil à 60 % du niveau de vie médian.

Source : Insee - Données 2013 – © Observatoire des inégalités

Extrait du [Centre d'observation de la société](#).

*Photo / La Grande Borne à Grigny, Nioux domaine public*

[1] Les personnes vivant en collectivité ne sont pas comptabilisées. Seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian.

[2] Voir « [Pauvreté et types de ménages : une typologie des intercommunalités](#) », Violaine Mazery, *Compas Etudes* n° 19, décembre 2016. ».